



Communiqué de presse
Paris, le 4 juillet 2018

France Energie Eolienne présente à Xavier Bertrand les chiffres de l'éolien dans les Hauts de France

France Energie Eolienne (FEE) tient à revenir sur les approximations portées récemment par le président de la région Hauts-de-France, Xavier Bertrand, concernant le développement de l'énergie éolienne dans la région. FEE rappelle la pertinence et le dynamisme de l'éolien dans la région, tout autant que le rôle exemplaire que jouent les Hauts-de-France dans la transition énergétique du pays. Par ses déclarations, M. Bertrand porte un discours de désinformation au détriment de ses administrés et d'une filière créatrice d'emplois et de richesse pour la région Hauts de France.

L'éolien dans les Hauts-de-France : état des lieux

En 2016, l'éolien a créé 4 emplois par jour en France. Fin 2016, la filière éolienne comptait 15.870 emplois, dont 1.520 dans la région des Hauts-de-France. Ces emplois sont durables et non délocalisables et ils se répartissent sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'éolien : 340 emplois dans les études et le développement, 350 dans la fabrication des composants, 410 dans l'ingénierie et la construction, 420 dans l'exploitation et la maintenance. La société Enercon, constructeur de turbines et fabricants de mâts, 1^{er} employeur éolien de France (800 salariés), compte déjà plus de 450 collaborateurs dans les Hauts-de-France et une usine de fabrication de mâts à Longueil-Sainte-Marie (Oise). Le 30 juin dernier, Enercon a lancé une campagne de recrutement de 30 personnes supplémentaires pour les Hauts-de-France.

La formation est également au cœur des engagements pris par la filière. Elle s'est traduite par la création, au Meux (Oise), d'un centre de formation national dédié à la maintenance et d'un centre international de formation au montage des éoliennes, où la ministre du Travail Muriel Pénicaud est venue présenter, en mai 2018, le volet « emploi vert » de son plan d'investissement dans les compétences.

Les parcs éoliens des Hauts-de-France ont par ailleurs généré en 2016 plus de 30 millions d'euros de recettes fiscales pour les collectivités : 19,18 millions d'euros pour les communes, 8,22 millions d'euros pour les départements et 2,74 millions d'euros pour la région.

Par ailleurs, en moyenne 20% des travaux liés à l'implantation de parcs éoliens sont confiés à des entreprises locales, ce qui contribue à stimuler l'activité économique sur le territoire.

Enfin, la compétitivité de l'énergie éolienne n'est plus à démontrer. Le prix moyen de l'éolien terrestre s'établissait à 65,4€/MWh, dans le dernier appel d'offres (février 2018), soit près de la moitié du prix du MWh du nouveau nucléaire.

Les Hauts-de-France, une région exemplaire pour la transition énergétique

Olivier Perot, Président de France Energie Eolienne déclare :

« Les Hauts-de-France sont l'un des meilleurs atouts de la France pour accompagner le pays dans sa transition énergétique : la région possède l'un des meilleurs gisements de vent du territoire français. La filière, elle, permet de dynamiser les territoires grâce à un apport économique dans des zones rurales ou périurbaines. »

Pour France Energie Eolienne, le message induit par cette communication de la région porte également les habitants des Hauts-de-France à croire que l'implantation de parcs éoliens sur un territoire n'est ni encadré ni surveillé ni discuté avec tous.

L'implantation d'un parc éolien fait l'objet d'autorisations multiples, longues à obtenir et largement contrôlées par les services de l'Etat. (*infographie récapitulative à retrouver sur le [site de FEE](#)*).

Une attaque contre l'ensemble du mix énergétique français

Olivier Perot déclare :

« Est-il nécessaire de rappeler que la transition énergétique est indispensable ? Elle est portée et formalisée depuis plus de 15 ans par les trois derniers présidents et leurs gouvernements successifs, quels que soient leurs idéaux politiques. La politisation de cette transition est dangereuse, à l'heure où les Français ont pris conscience de la nécessité d'accélérer la transition énergétique. »

Pour France Energie Eolienne, l'«observatoire » proposé par la région des Hauts-de-France est à l'exact opposé de ce besoin : il simplifie à l'extrême un sujet complexe et ouvre la voie à une manipulation des données au détriment d'une information lisible, claire et transparente.

Mettre en opposition des énergies renouvelables pourtant complémentaires, est contraire au principe de mix énergétique, qui seul permettra d'atteindre les objectifs ambitieux que le pays et les Français se sont fixés.

Face aux approximations et à la désinformation portées par le président de la région, France Energie Eolienne, dans un esprit d'apaisement, se tient prête à dialoguer avec Mr Bertrand pour lui apporter les éléments factuels nécessaires à une juste appréciation de la situation.

A propos de France Energie Eolienne :

Créée en 1996, France Energie Eolienne est le porte-parole des professionnels éoliens français. Les 330 membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%.

FEE consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom de la filière. Elle sert d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations.

FEE informe également les professionnels sur l'évolution des politiques publiques liées à l'éolien. Enfin, FEE fédère ses membres et les met en relations entre eux.

Contacts presse :

Agence Hopscotch

Aurélien Derozier

01 41 34 21 13

aderozier@hopscotch.fr

France Energie Eolienne

Mattias Vandenbulcke

01 42 60 07 41

mattias.vandenbulcke@fee.asso.fr